Après le Bac pro AEPA

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention très bien à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

Principaux débouchés professionnels

Le titulaire du bac pro AEPA peut exercer ses fonctions notamment dans des centres de loisirs, des Maisons de la jeunesse et de la culture, des associations, des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), des centres sociaux, des services d'aide et de maintien à domicile. Il y occupe des postes d'animateur socio-culturel, animateur périscolaire, animateur en gérontologie, animateur social

Les poursuites d'études

- BTS ESF (Economie Sociale et Familiale)
- BTS SP3S (Services de Prestations des Secteurs Sanitaire et Social)
- BPJEPS spécialité animation socioéducative ou culturelle
- DEUST animation, commercialisation des services sportifs
- DUT Carrières sociales option animation sociale et socioculturelle

En voiture de Paris A4 direction Créteil A86 puis Créteil-Centre / Provins Troyes de carrefour Pompadour direction Bonneuil / Troyes puis à gauche vers Créteil Centre En transports en commun Ligne 8 station Pointe du lac Bus 393 arrêt Europarc

Baccalauréat professionnel Animation - enfance et personnes âgées

Se former au Lycée Gutenberg - Créteil

Le titulaire du baccalauréat professionnel Animation - enfance et personnes âgées possède les compétences nécessaires pour concevoir et réaliser des activités de nature variée, notamment auprès d'un public jeune ou de personnes âgées en perte d'autonomie. Il maîtrise les techniques nécessaires à la conduite d'un projet d'animation : conception, organisation, réalisation et évaluation des

activités.



Contenu de la formation : un cursus en trois ans après la 3ème.

Formation en milieu professionnel

Au cours des trois années de formation, les élèves effectuent 22 semaines de formation en milieu professionnel afin de mettre en pratique des savoir-faire professionnels et acquérir les compétences pour l'obtention du diplôme.

L'élève devra avoir réalisé ses périodes de formation en milieu professionnel dans deux secteurs d'intervention :

- socioculturel et socioéducatif, dont une période au moins en accueil collectif de mineurs
- animation sociale auprès de personnes âgées en perte d'autonomie.

Ces périodes sont évaluées dans le cadre de l'obtention du diplôme.

Enseignements généraux de niveau IV

Mathématiques

Français

Histoire-géographie et Education morale et civique

Langue vivante 1 - Anglais

Langue vivante 2 - Espagnol

Prévention santé environnement

Economie gestion

Arts appliqués et cultures artistiques

Education physique et sportive



Enseignements professionnels : ils sont divisés en blocs de compétences

Bloc 1: contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en oeuvre d'un projet d'animation

Bloc 2 : animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien-être personnel

Bloc 3 : animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens

Matières professionnelles en lien avec chaque compétence :

- sciences médico-sociales
- cadre organisationnel
- techniques professionnelles
- biologie physiologie



Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur le site de l'onisep